



# COMMENT DEMANDER UNE BOURSE NATIONALE ?

## DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

**Du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre 2024**

Si je n'ai pas donné mon consentement à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant, je fais ma demande de bourse en ligne, même si mon enfant était boursier l'année dernière.

## LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon avis  
d'imposition 2024  
sur les revenus 2023  
et celui de mon  
concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe  
→ de mon compte ÉduConnect  
OU  
→ mes codes pour me connecter  
via FranceConnect



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

Plus d'informations au verso

## LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1** Je me connecte à **Scolarité Services** à l'adresse [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr) grâce à mon compte ÉduConnect ou à FranceConnect  
Je clique sur **Mes services/Demande de bourse** et j'arrive sur le service.
- 2** Je fais une demande pour :
  - mon enfant qui rentre en collège public ou en lycée public à la rentrée 2024 ;
  - mon enfant, qu'il soit boursier ou non en 2023-2024, et déjà scolarisé en collège public ou en lycée public.En une seule démarche, je peux faire ma demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même établissement.
- 3** Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee](https://education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.